



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Reims, le 19 octobre 2018

LA RECTRICE DE L'ACADEMIE DE REIMS  
CHANCELIERE DES UNIVERSITES

- Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
- Vu le décret n° 2018-896 du 17 octobre 2018 modifiant l'article R. 822-2 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 18 octobre 2018 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration du Centre national et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Vu l'arrêté ministériel du 15 octobre 2018 fixant les dates des élections des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires ;
- Après consultation des représentants des organisations étudiantes nationales représentatives le 19 octobre 2018.

Crous de Reims

Secrétariat de direction

Crous/172/18/HI/MM

Affaire suivie par  
Christèle Kougbadjo  
Téléphone : 03.26.50.59.02

Mél.  
[direction@crous-reims.fr](mailto:direction@crous-reims.fr)

et

Anthony Guitton  
Directeur de la vie étudiante

Téléphone : 03.26.49.68.65

Mél.  
[anthony.guitton@crous-reims.fr](mailto:anthony.guitton@crous-reims.fr)

14-B, allée des Landais  
CS40046  
51726 REIMS Cedex

ARRETE

**Article 1 :**

La date des élections des représentants des étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) de Reims est fixée au :

**Jeudi 22 novembre 2018.**

**Article 2 :**

La date limite du dépôt des listes de candidats est fixée au :

**Mercredi 7 novembre 2018 avant 18h00.**

**Article 3 :**

Le dépôt des listes de candidats sera effectué au Crous de Reims,

**14-B, allée des Landais à Reims,  
1er étage - Secrétariat de Direction**

**Article 4 :**

Madame la Directrice générale du Crous de Reims est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Hélène Insel